



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00320180523961

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Allier

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à YZEURE le 23 mai 2018

Visé Le : 28 mai 2018

Monsieur Bruno ROJOUAN
Président CDG Allier

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00310020118001	Adjoint technique de 2ème classe	Adjoint technique de 2ème Classe Plus de détail	Renonciation définitive	Temps non complet	COMMUNE DE GARNAT SUR ENGIEVRE 03230 Garnat sur engievre	01/04/2010	003201002481
V00310101220001	Adjoint d'animation de 2ème classe	Adjoint d'animation Plus de détail	Renonciation définitive	Temps non complet	COMMUNE DE GARNAT SUR ENGIEVRE 03230 Garnat sur engievre	01/11/2010	003201011663